

## Repérer et permettre la prise en charge de l'enfant maltraité



MÉDECINS

**Pr David Cohen • D<sup>r</sup> Angèle Consoli**  
Service Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent  
Hôpital Pitié-Salpêtrière

### Contenu

L'objectif de ce programme est de définir et d'établir un état des lieux du repérage et de la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent maltraité en France en 2019.

Conçu tout particulièrement pour les médecins généralistes, les pédiatres et les psychiatres, il fait intervenir des professionnels du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur et également des médecins exerçant au sein des unités pédiatriques.

Cette action DPC permet de repérer les signes cliniques et comportementaux de la maltraitance, de mettre en place un entretien médical adapté et de signaler une présomption ou un fait de maltraitance d'un enfant ou d'un adolescent.

### Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

### Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861900007 « Repérer et permettre la prise en charge de l'enfant maltraité » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2019.

### Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- Généralistes
- Pédiatres
- Psychiatres de l'enfant et de l'adolescent

### Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

#### Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58  
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr  
Malika Achili-Saada: 01 44 27 69 81  
malika.achili@sorbonne-universite.fr

Programme DPC médecins:  
n° 14861900007



2 jours consécutifs  
en présentiel



2019

Mardi 19 mars de 9 h à 18 h et  
Mercredi 20 mars de 9 h à 17 h



Lieu de la formation

Immeuble Lumière  
Ministère de l'Intérieur  
75012 Paris



Financement

- Pour les libéraux: ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2019.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): nous consulter.

Nom: ..... Nom de naissance: ..... Prénom: ..... Date de naissance: .....

Adresse professionnelle: .....

CP: ..... Ville: .....

Tél. prof: ..... Portable: ..... E-mail: .....

N° RPPS: ..... N° ADELI: ..... Spécialité: .....

Statut:  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et  
 Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861900007  
(Repérer et permettre la prise en charge de l'enfant maltraité)